

**Numéro 4**  
**Septembre 2008**  
Zone pilote du secteur de  
Haquenau

## Edit'eau du Président de la Mission Eau

La Semaine des Alternatives aux Pesticides en Alsace, organisée par les 3 Missions Eau, a eu lieu du 20 au 30 mars dernier sur le territoire régional. Relais d'une opération nationale, son objectif était non seulement d'informer sur les risques engendrés par les pesticides, mais aussi sur les alternatives existant pour en réduire l'utilisation.

Le programme visait donc tous les utilisateurs potentiels de ces produits : les jardiniers amateurs, les agriculteurs, les élus et agents communaux, au travers de différentes manifestations, comme des conférences, démonstrations ou fermes ouvertes. Au total, ce sont près de 3 000 personnes qui ont été sensibilisées dans toute la région.

Ce résultat encourageant nous conforte dans notre conviction que la qualité de l'eau est bien sujet de préoccupation universel nécessitant les efforts de chacun d'entre nous.

### Le menu du jour :

Du côté du robinet, les analyses d'eau p 1  
Une démarche environnementale des communes : le plan de désherbage p 2 et 3  
Les techniques de désherbage mécanique en agriculture p 4

## Du côté du robinet Les analyses d'eau



### ■ Les analyses de l'eau qui arrive à votre robinet

Le service Santé Environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) assure le suivi des analyses d'eau dans les captages d'eau potable et dans les autres ouvrages (réservoirs, stations de chloration, etc.) avant l'arrivée de l'eau à votre robinet.

Les prélèvements et les analyses sont effectués par un laboratoire agréé par la DDASS, à une fréquence donnée et pour des molécules bien définies par celle-ci. L'eau qui vous alimente fait l'objet d'un suivi renforcé pour certaines molécules phytosanitaires, du fait de la contamination par un pesticide.

Ces analyses sont financées par la collectivité qui assure la distribution de l'eau dans votre commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la liste des molécules de pesticides recherchées au cours de ces analyses a été actualisée, pour tenir compte des différents produits les plus utilisés en Alsace par les agriculteurs, mais aussi par les communes et les particuliers ! Les premiers résultats sont parus en mars. Ils sont plutôt positifs, puisque aucune nouvelle substance n'a été détectée dans l'eau captée, et que les teneurs des molécules incriminées sont en baisse.

### ■ Comment est effectuée une analyse d'eau de consommation humaine ?

Suivons le parcours de H<sub>2</sub>O, la goutte d'eau qui a été prélevée dans les eaux du captage. Voici ce qu'elle en dit :



« En arrivant au laboratoire, je suis immédiatement référencée avec un code barre afin que l'on puisse retrouver facilement mon parcours.

Ensuite je vais subir plusieurs types d'analyses. Les analyses bactériologiques vont permettre de déterminer si je contiens des germes

présentant un danger pour le consommateur. Pour ce genre d'analyse, je dois patienter 72h afin que les bactéries se développent et qu'elles soient identifiées. Je m'arme donc de patience !

Je subis ensuite des analyses de quantification des pesticides, des ions majeurs, des métaux lourds et des nitrates.



Pour être considérée comme potable ou sans danger, ma composition doit respecter des valeurs guides (0,1 µg/l de substance phytosanitaire) .

Par des procédés techniques très élaborés, celle-ci est donc déterminée de manière très précise. Je ne peux vraiment rien cacher !



Une fois les résultats des analyses obtenus, ceux-ci sont envoyés à la DDASS. Elle interprète les résultats, en tire des conclusions, et le tout est communiqué à la collectivité distributrice. Je suis ensuite conservée 15 jours après l'envoi des résultats, avant d'être éliminée, le temps pour les intéressés de demander des analyses complémentaires. »



# Une démarche environnementale des communes :

Pour les communes, les outils pour limiter la pollution de l'eau par les pesticides sont :

- Les journées de formation « Prophycom » destinées aux agents et aux élus
- La réalisation d'un plan d'entretien et de désherbage des espaces communaux et/ou d'un plan de gestion différenciée
- L'acquisition de matériels alternatifs au chimique
- La plus grande tolérance vis à vis des herbes spontanées



## ■ Les communes s'engagent dans la reconquête de la qualité de l'eau

Pour protéger l'eau, il convient d'adapter les pratiques de désherbage chimique aux caractéristiques du terrain et aux aménagements. On ne désherbe pas de la même manière les abords d'un étang qu'un parterre de fleurs au milieu d'une pelouse.

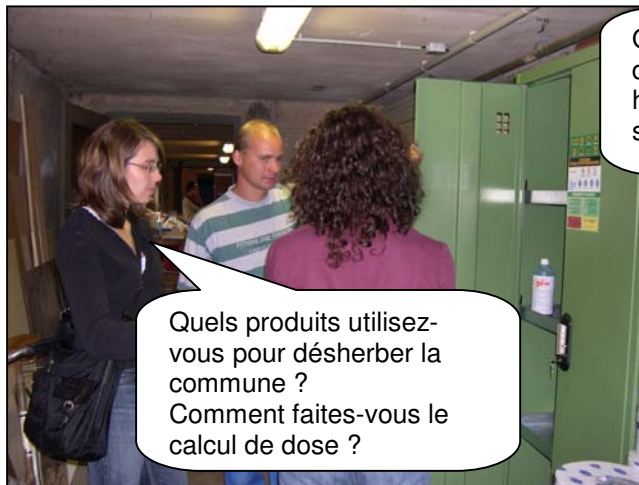
Le plan d'entretien et de désherbage permet de définir dans la communes, les zones où il existe un risque élevé de pollution en cas de désherbage chimique, et les zones où ce risque est moindre. Ce travail est réalisé par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles en

Alsace, spécialiste de l'accompagnement des collectivités. Il est proposé, sur les zones à risque en priorité, l'utilisation de solutions alternatives aux produits chimiques. Ces solutions doivent être adaptées aux souhaits de l'équipe municipale, au budget, à la main d'œuvre et au temps disponibles.

Il peut s'agir de matériel de désherbage thermique, de brosses mécaniques, de paillage. Il est également indispensable de mieux tolérer les herbes spontanées !



## ■ Le plan de désherbage de la commune de Herrlisheim (67850) en images



Y a-t'il des zones à risque proches de points d'eau dans le village ?

Quels produits utilisez-vous pour désherber la commune ?  
Comment faites-vous le calcul de dose ?

Quelles sont les zones de prestige où les herbes spontanées ne seront pas tolérées ?

Et prévoir des techniques alternatives au chimique...

Il faut ensuite mesurer les surfaces entretenues pour estimer le temps de travail

# le plan d'entretien et de désherbage communal

## ■ Les témoignages

**Dany METZ, agent de la commune de Schwindratzheim,**  
*« Nous avons choisi de nous orienter vers le bio »*

L'équipe technique de la commune de Schwindratzheim doit gérer 5 ha d'espaces verts, 2 cimetières, 2 terrains de foot et 8 km de voirie, avec l'équivalent de 1,5 agent à temps plein.

La nouvelle équipe municipale, sous l'égide de Mme le Maire, a décidé de poursuivre les initiatives déjà prises par l'équipe précédente pour limiter le recours aux pesticides sur la commune. Suivant les propositions techniques de Dany, très intéressé par la protection de l'environnement, désireux de protéger sa santé et celle des habitants, le conseil municipal a délibéré récemment pour l'achat de matériel de désherbage thermique et souhaite s'engager dans un plan désherbage.



« J'ai déjà suivi 2 formations avec la FREDON sur la manipulation des pesticides et les techniques alternatives. Cela a confirmé mon souhait de me passer totalement des désherbants pour l'entretien des espaces communaux. Nous allons acheter une brosse rotative que je passerai tous les 15 jours dans les caniveaux. Elle remplacera le désherbage chimique. Par ailleurs, j'ai paillé tous les massifs.

« Notre horticulteur habituel ayant fermé, nous avons saisi l'opportunité de ce changement pour faire des achats bio chez un horticulteur de Hochfelden : cette année, nous avons vidé toutes nos jardinières pour planter des fleurs biologiques dans un mélange de terreau et pouzzolane. Nous utilisons également un engrais naturel. »

« La réalisation du plan de désherbage devrait nous aider à mieux organiser l'utilisation des matériels alternatifs. Nous allons en effet également acheter un désherbeur à flamme. Avec l'appui de la cartographie et des préconisations du plan, nous allons cibler prioritairement les zones à risque fort de pollution. Je sais déjà que les caniveaux et la voirie en font partie ! »



**Michel Barthelet, Adjoint de la commune de Herrlisheim,** *« C'est le seul chemin pour rendre à notre nature sa beauté et à notre eau sa qualité »*

### Quel était l'objectif du plan ?

Nous sommes au bord de la Zorn, proches du Rhin et l'eau n'est jamais bien loin. Or depuis quelques années, l'eau du robinet, pourtant puisée à plus de 70m de profondeur, contient des molécules de dégradation d'un pesticide interdit depuis 2003. C'est bien la preuve que les désherbants, insecticides et autres, ne disparaissent pas vite. Soucieuse de respecter son environnement, la Municipalité s'est engagée dans la démarche du plan, afin de diminuer au maximum l'épandage de produits chimiques, pour ne pas créer d'autres sources de pollution.

### Que vous a apporté la réalisation de ce plan ?

Le plan de désherbage est une forme d'audit de tout ce qui concerne le désherbage, tant les zones traitées que les produits et techniques. Les techniciens de la FREDON ont parcouru la commune

avec le chef des Services Techniques, pour recenser les secteurs désherbés par les agents. Pour chacun, la vulnérabilité au risque de fuite des produits vers les eaux, et le niveau de propreté attendu par la Municipalité ont été répertoriés. Pour les zones vulnérables, une solution alternative a été préconisée.

Il est certain que les changements de pratiques devront entrer dans les habitudes du Service technique. Il faut plus de temps pour désherber et il faut repasser plus souvent, mais comme sur certains secteurs, nous accepterons quelques « mauvaises herbes », l'augmentation de la charge ne sera pas excessive.

### Quelles seront les premières prescriptions mises en place ?

Le nettoyage des zones sensibles se fait déjà à l'aide d'un désherbeur thermique. La balayeuse est aussi utilisée plus souvent pour nettoyer

les caniveaux. Dans les secteurs où la présence de plantes ne gêne pas trop, le passage de rotofil est effectué quand c'est nécessaire.

### Et en termes de communication et de retours de la part des habitants ?

Nous allons communiquer surtout à partir de cet automne, malgré déjà quelques articles dans la feuille mensuelle d'informations. Tous ceux auxquels nous avons parlé de ce plan et de ses conséquences ont approuvé les méthodes et les changements. Bien sûr, si les endroits de prestige resteront impeccables, il faudra encore du temps pour que tous acceptent de voir un peu plus de verdure dans les caniveaux, et des trottoirs moins propres, car en Alsace ce n'est pas la tradition. Mais c'est le seul chemin pour rendre à notre nature sa beauté et à notre eau sa qualité.

## Zoom sur une bonne pratique agricole : le désherbage mécanique

*Si dans les jardins, « un bon binage vaut bien deux arrosages », cette technique est également efficace dans les champs. En plus, elle permet aux agriculteurs de se passer de pesticides.*



Les agriculteurs disposent d'une gamme variée d'engins de désherbage non chimique. Ces techniques mécaniques sont toutes inspirées des machines utilisées avant guerre et avant la fabrication des désherbants de synthèse.



Bineuse pattes d'oie

Trop oubliées ces dernières décennies, hormis en agriculture biologique, elles sont réemployées aujourd'hui. Elles permettent d'éviter des désherbages chimiques, nocifs

pour l'environnement et la santé, et par là même réduisent les charges annuelles que représente l'achat des produits.

La technique consiste en fait à déraciner les mauvaises herbes toutes jeunes, par une action mécanique. Ces machines sont utilisables en grandes cultures (maïs, blé, orge, etc.) mais aussi en légumes ou cultures spécialisées.

Le principal engin utilisé est la bineuse. Mais on voit également dans nos champs des herses-étrilles, des houes rotatives ou des bineuses soleil par exemple.



Bineuse soleil



Herse étrille



Houe rotative

### A lire



**Pucerons, mildiou, limaces**  
**Prévenir, identifier, soigner bio**  
Jean-Paul Thorez,  
Ed. Terre Vivante  
2008



**Fruitiers au jardin bio**  
Alain Pontoppidan,  
Ed. Terre Vivante  
2007

### La citation du mois

« En matière de jardinage, une paresse bien organisée est parfois la plus écologique des vertus »

En évitant de bêcher votre potager, vous vous fatiguerez moins et vous encouragerez la vie du sol

#### Remerciements aux partenaires financiers :

Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Région Alsace, SDEA Périmètre de Hochfelden et environs, SDEA Périmètre de Herrlisheim-Offendorf, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Roeschwoog et Environs, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la région de Wissembourg

Bulletin diffusé dans les communes de Herrlisheim, Offendorf, Mommenheim, Schwindratzheim, Waltenheim/Zorn, Wingersheim, Wittersheim, Auenheim, Rountzenheim, Fort-Louis, Kesseldorf, Roeschwoog, Seltz, Stattmatten, Neuhaeusel.

Crédit photographique : SDEA, FREDON Alsace

#### Contact sur la zone pilote

Marie-Noëlle DUBAR, SDEA  
Tel : 03 88 05 32 38  
marie-noelle.dubar@sdea.fr



Ensemble dans l'exigence